

Animateur d'Équitation : AE



Dominante Cheval

Préformation BP JEPS

CONDITIONS D'ADMISSION :

Avoir 17 ans

Avoir le galop 6

Être titulaire d'un
diplôme de premiers
secours (SST ou PSC1)

Montrer des aptitudes
pour communiquer,
animer et s'intégrer

Avoir une licence
pratiquant

ORGANISATION DE LA FORMATION

(sous réserve de modifications)

Formation sur 10 mois de septembre à juin

Acquisition de l'AE : réussite aux 3 Unités Capitalisables (UC)

Alternance entre la MFR de Fontevaille et l'entreprise équestre :

- Jeudi et vendredi à la MFR (14 heures)
- Lundi, mardi, mercredi, samedi en entreprise (21 heures)

Durée de la formation :

- 490 heures en centre de formation
- 900 heures de stage sur l'année
- 3 semaines de vacances durant la formation

LES PLUS DE LA FORMATION

Formation technique assurée par BEES I et BEES II

Formation générale assurée par les formateurs de la MFR

Suivi permanent des stagiaires et des structures d'accueil

Visite des structures professionnelles

Participation à l'organisation de manifestations sportives (CSO, CCE...)

3 semaines bloquées sur la MFR pour le perfectionnement équestre

1 semaine temps fort au Haras National de Pompadour

Intervenants extérieurs réguliers (travail à pied, juriste, vétérinaire, éducateur spécialisé, chef de piste....)

Passage des examens sur le site

Sorties en compétitions

LE CONTENU DE LA FORMATION

Module 1 :

- Prise en charge des publics et encadrement des activités équestres

Module 2 :

- Maîtrise des techniques équestres

Module 3 :

- Soins et entretien des équidés et des infrastructures

Module 4 :

- Gestion des activités, environnement institutionnel et réglementaire

Module 5 :

- Stage de mise en situation professionnelle

LES COÛTS DE LA FORMATION

(Les tarifs peuvent être révisés chaque année par le Conseil d'Administration)

Coût de la formation : 4935 €

Comprenant la scolarité et les temps forts

Possibilité d'être hébergé sur place le jeudi soir : participation de 12 € à régler le jeudi matin lors de l'inscription au secrétariat pour bénéficier de ce service

Restauration possible sur place

Pension complète lors des temps fort

ET APRÈS

Entrée dans la vie active

Poursuite d'études possible dans différents secteurs

Entrée en formation BPJEPS

BP JEPS



Éducateur Sportif

Mention « Activités Équestres »

Option Initiation Poney – Cheval

Option Approfondissement technique

CONDITIONS D'ADMISSION :

Avoir minimum 18 ans

Répondre aux exigences préalables à l'entrée en formation (TEP, CEP3...)

Être titulaire d'un diplôme de premiers secours (PSC1 ou SST)

Montrer des aptitudes pour communiquer, animer et s'intégrer

Avoir une licence pratiquant

Avoir une expérience de la compétition

ORGANISATION DE LA FORMATION

(sous réserve de modifications)

Formation sur 10 mois de septembre à fin juin

Acquisition du BPJEPS : réussite aux 4 Unités Capitalisables (UC)

Alternance entre la MFR de Fontevaille et l'entreprise équestre :

- Lundi et mardi à la MFR (14 heures)
- Mercredi, jeudi, vendredi, samedi en entreprise (21 heures)

Durée de la formation :

- 600 heures en centre de formation
- 847 heures de stage sur l'année
- 4 semaines en immersion dans une structure professionnelle
- 3 semaines de vacances durant la formation
- 4 temps forts pédagogiques et techniques au sein de la MFR
- 2 semaines sur des manifestations : finale des jeunes chevaux à Pompadour et Grand National CCE

LES PLUS DE LA FORMATION

Formation technique assurée par BEES I et BEES II

Formation générale assurée par les formateurs de la MFR

Suivi permanent des stagiaires BPJEPS et des structures d'accueil

Visite des structures professionnelles

Participation à l'organisation de manifestations sportives (CSO, CCE...)

2 semaines de mobilité Européenne et cours de langue

Participation aux stages enseignants

Participation aux journées des techniques réservées aux officiels de compétition de Nouvelle Aquitaine

Intervenants extérieurs réguliers (travail à pied, juriste, vétérinaire, éducateur spécialisé, chef de piste, sellier....)

LE CONTENU DE LA FORMATION

Module 1 : Fonctionnement de la structure

- Mise en place d'un projet pédagogique
- Comptabilité et gestion
- Filière équestre et règlementation
- Accueil d'un public anglophone sur une structure équestre

Module 2 : Encadrement des activités

- Pédagogie de l'animation : partie commune et option « initiation poney – cheval »
- La connaissance des différents publics
- Le rôle de l'éducateur sportif et la préparation physique du cavalier
- Pédagogie du perfectionnement : partie commune et option « approfondissement technique »
- Sécurité au travail

Module 3 : Techniques équestres

- Hippologie et soins aux chevaux
- Équitation théorique et pratique, travail du cheval

LES COÛTS DE LA FORMATION

(Les tarifs peuvent être révisés chaque année par le Conseil d'Administration)

Coût de la formation : 6300 € (sans allègement)

Soit 630 € par mois sur 10 mois

Possibilité d'être hébergé sur place le lundi soir : participation de 12 € à régler le lundi matin lors de l'inscription au secrétariat pour bénéficier de ce service

Restauration possible sur place

Pension complète lors des temps fort

ET APRÈS

Entrée dans la vie active
Poursuite d'études possible dans différents secteurs
Autre BPJEPS, DEJEPS ou DESJEPS